

ASSOCIATION de DÉFENSE des VICTIMES de l'AFFAIRE du SANG CONTAMINÉ

N./ Réf.: F97/ IPV- P1/ CS-CV/ DD

F - Clichy, le 10 avril 1997

Lettre recommandée A.R.:

une page et notre Dossier de PRESSE n°1

INSTITUT PASTEUR VACCINS

Monsieur le Président

3, avenue Pasteur

F - 92430 Marnes-la-Coquette

Objet : **FABRICATION du VACCIN contre l'HÉPATITE B à partir de SANG CONTAMINÉ, Hevac B de l'Institut Pasteur Production.**

Deux Questions à Monsieur le Président de l'Institut Pasteur Vaccins et ses Conseillers Scientifiques.

Monsieur le Président,

Certes l'Institut Pasteur Vaccins n'est pas l'Institut Pasteur Production, mais les archives, notamment, existent. Aussi nous avons l'honneur de solliciter formellement votre concours, en nous répondant à ces deux questions:

Pour fabriquer le vaccin contre l'Hépatite B: Hevac B de l'Institut Pasteur Production (IPP) par le procédé Jean Maupas:

1) - On constate, notamment, que **vu les connaissances scientifiques de l'époque***:

l'Institut Pasteur Production a mis en place la recherche de présence de transcriptase inverse dans les sérums initiaux et les lots vaccinaux, comme sécurité supplémentaire pour détecter l'absence de rétrovirus.

Très précisément, à partir de quelle date ?.

*Philippe ADAMOWICZ, Gisèle CHABANIER, François HYAFIL, Georges LUCAS, Paul PRUNET, Pierre REULARD and Roger VINAS
Elimination of serum proteins and potential virus contaminants during hepatitis B vaccine preparation. Vaccine 1984; 2 p. 209-214
Institut Pasteur Production, 3, Bd. R. Poincare F-92430 Marnes-la Coquette. (Received 24 Feb. 1984).

2) - Pouvez vous affirmer ou infirmer la rumeur selon laquelle l'objectif du Décret pris en Janvier 1984 d'augmenter les collectes de sang dans les prisons aurait été, notamment, d'avoir du sang contaminé * en quantité suffisante pour permettre la fabrication du vaccin contre l'Hépatite B ? (*avec l'absence de l'antigène HBe).

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Trésorier Fondateur

Le Président Fondateur

Christophe VIGNA
Journaliste Reporter d'Images

Docteur Claude SAMUEL
Lauréat du Comité Scientifique des Prix Médicaux
pour l'Amélioration de la Qualité de la Vie

Ci-joint notre Dossier de PRESSE n°1, contenant: Couverture + N° BT2, T1b, ST1, D1, GP-BD1, P2 et SM1.

Copie de cette **LETTRE OUVERTE**, dont à :

Monsieur le Professeur Georges MATHE,
c/o Institut de Cancérologie et d'Immunologie 6, rue Minard BP 60 F - 92133 Issy-les-Moulineaux Cedex.

Parlement Européen - le Président de la Commission des Pétitions, Monsieur E. NEWMAN.
(Pétition de Dentistes Sans Frontières n° 663 / 95).

Le Président Fondateur de l'Association Des Polytransfusés, Monsieur Jean PERON GARVANOFF.